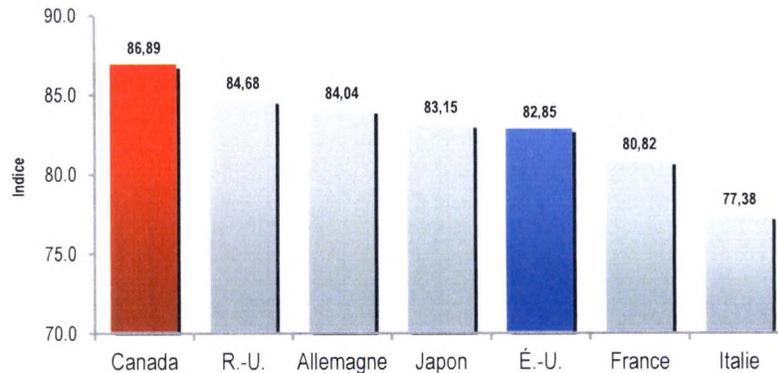




...et un niveau élevé de progrès social

- Le Canada s'est classé au premier rang du G-7 et au sixième rang sur 133 pays dans le cadre d'une étude portant sur la mesure du progrès social, défini comme la capacité d'une société de satisfaire aux besoins humains fondamentaux de ses citoyens, d'établir des assises qui permettent aux citoyens et aux collectivités d'améliorer leur qualité de vie et de la maintenir, et de créer des conditions pour permettre à chaque personne d'atteindre son plein potentiel.

Indice du progrès social* – Pays du G-7



Source : The Social Progress Imperative, avril 2015. * L'indice est la somme de trois volets : les besoins humains fondamentaux, les assises du bien-être et les possibilités. Chaque volet inclut quatre composantes de pondération égale (sur une échelle objective allant de 0 à 100). Cette échelle est établie en déterminant, pour chaque indicateur, le résultat le plus élevé et le moins élevé parmi tous les pays au cours des 10 dernières années, et en utilisant ces valeurs pour établir les limites maximale (100) et minimale (0).

15



II Un climat d'affaires hautement concurrentiel



16